Pollution de l'air et santé : lutter contre le radon et l'ambroisie en Charolais-Brionnais

Prochaines réunions sur l'a

Qu'est-ce que l'ambroisie ?
L'ambroisie est une plante dont le pollen est extrêmement allergène et constitue de ce fait un enjeu de santé publique.

L'ambroisie en Saône-et-Loire :
La réglementation ayant dernièrement évolué, un arrêté préfectoral a été signé en 2019 redéfinissant le plan départemental de lutte contre cette plante. Parmi les différents points évoqués, il a été rappelé aux communes et communautés de communes, la nécessité de nommer un référent ambroisie sur leur territoire. Si différentes collectivités se sont signifiées, le territoire est loin d'être couvert. Le travail de ces référents est de savoir reconnaître la plante, sensibiliser les populations sur sa reconnaissance et sa gestion.

Les actions mises en place :
Des formations de ces référents sont prises en charge par l'ARS avec le CNFPT au niveau départemental mais des formations/ sensibilisations peuvent également mises en place au niveau territorial (comme dans le PETR Sud Bourgogne) avec une phase théorique mais surtout une phase pratique. 2 journées ont déjà été réservées en 2020 pour une intervention de la FREDON sur ce territoire, sachant que ces 2 jours sont déjà financés dans le cadre du PRSE.
A noter qu'il s'agit là d'une action initiale à tout autre action mais que des suites peuvent être données ensuite avec par exemple le PETR Sud Bourgogne qui commence une sensibilisation des enfants des centre de loisirs.

Pour aller plus loin :
Site dédier à la lutte contre l'ambroisie :
https://www.stopambroisie.com/lutter-contre-lambroisie/
Article du Ministère :
https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/ambroisie-info/article/comment-lutter-contre-l-ambroisie

Sensibiliser et lutter contre la pollution de l?air intérieur (FA 5.2.)

Qu'est-ce que le radon ?
Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle présent partout à la surface de la planète mais plus spécifiquement dans les sous-sols granitiques et volcaniques. Il se diffuse du sol dans l'air. En atmosphère libre, il est dilué par les courants aériens et sa concentration est faible. Dans une atmosphère plus confinée, comme celle d'un bâtiment, il peut s'accumuler et atteindre des concentrations élevées.

Le radon en Saône-et-Loire :

Pollution de l'air et santé : lutter contre le radon et l'ambroisie en Charolais-Brionnais

Le département de la Saône-et-Loire est situé pour sa partie ouest dans une zone géographique à fort potentiel radon en raison de la présence de sous-sols granitiques. Le département a toujours été classé comme zone à risques et le nouveau classement réglementaire de 2018 à l'échelle communale montre bien que la moitié ouest du 71 est concerné par cette problématique.

Aussi, différentes actions peuvent être menées par rapport à cette problématique :
La réglementation impose la réalisation de mesures de radon dans certains lieux ouverts au public (établissements d'enseignement, établissements sanitaires et sociaux...) pour apprécier le taux de radon dans les locaux. Une sensibilisation des élus sur cette obligation peut donc être menée.
Depuis également, il y a obligation d'information du nouvel acquéreur lors de transaction immobilière. De plus, nous demandons à ce que ce zonage apparaisse dans les plans locaux d'urbanisme des collectivités.
Aussi une information du public peut être faite via l'organisation de réunion ou de la diffusion d'une plaquette pour rappeler les bons gestes liés à ce risque (aérer les pièces du logement en ouvrant les fenêtres au moins une fois par jour pendant 20 à 30 mn et veiller à ce que les grilles d'aération ne soient pas obturées ...).
En effet, il est nécessaire de rappeler que nous passons la majorité de notre vie à l'intérieur des locaux.
Aussi si la population est largement sensibilisée à la qualité de l'air extérieur (ozone, particules ...), il est nécessaire qu'elle le soit d'avantage sur la qualité de l'air intérieur des locaux. Le radon est un très bon indicateur du mauvais renouvellement d'air dans des locaux. Au-delà du risque qu'il constitue par lui-même, il montre par sa présence anormalement élevé que bien d'autres polluants peuvent s'accumuler dans nos espaces clos.

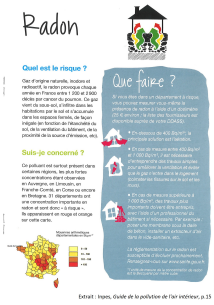
Radon

Quel est le risque ?

Que faire ?

Suis-je concerné ?

Extrait : Inpes, *Guide de la pollution de l'air intérieur*, p. 15

Contact

Orane VANCOILLIE
Chargée de mission santé-services
03 85 25 96 42
sante@charolais-brionnais.fr